

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DANS L'EUROPE CONTEMPORAINE

colloque international du Cercle linguistique de Prague
à l'occasion de la présidence tchèque au Conseil de l'Union européenne

Prague, 21–23.IX 2022

abrité à l'Institut français de Prague
(Štěpánská 35, Praha 1)

sous les auspices

du maire de la ville de Prague
de la Représentation de la Commission européenne en République tchèque
et du Comité pour éducation, science, culture et droits de l'homme
du Sénat de la République tchèque

Profitant du moment où Prague, en vertu de la présidence tchèque au Conseil de l'Union européenne, devient le lieu qui doit formuler les problèmes du présent et en même temps évaluer les solutions visant le futur, le Cercle linguistique de Prague convoque un colloque international autour d'un sujet qui est scientifique sans qu'il puisse jamais arrêter d'être politique. L'objectif en est de montrer que la méthodologie dont le Cercle de Prague est porteur permet d'approcher à la fois le langage humain et les phénomènes complexes les plus divers de la vie sociale, c'est-à-dire culturelle, historique et inévitablement aussi politique de l'homme ; qu'elle sait concevoir les procès interprétatifs-évaluatifs sur lesquels reposent tant la communication langagière que les échanges sociaux, de façon objectivable, efficace et adéquate ; que ses moyens sont modernes, puisqu'ils s'appuient sur une réflexion approfondie de l'expérience historique à l'échelle européenne et mondiale, et pratiques, puisqu'ils ont constamment égard aux valeurs culturelles de l'Europe et morales de l'humanité.

L'Europe telle qu'elle fera l'objet du colloque est conçue bien au-delà de l'Union européenne, allant depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural. C'est un continent où à l'heure actuelle sévit une guerre aiguë atroce qui ne se contente guère d'enlever les vies humaines et de détruire tout ce que de longues générations avaient créé en cultivant leur pays ; elle s'attaque expressément et consciemment aux fondements mêmes de nos valeurs culturelles et humaines, à la rationalité de nos jugements, à notre respect du droit international et des droits de l'homme, à notre compassion vis-à-vis de la souffrance d'autrui. Il ne faut jamais oublier que la politique relève foncièrement et non seulement historiquement de la morale. Aussi scruter la nature et le dynamisme de la diversité linguistique et, par conséquent, culturelle, permet-il de déceler des distorsions parfois notables entre normes formellement en vigueur et procédures réellement employées, distorsions injustes parce que privilégiant les uns au détriment des autres ; permet de démasquer toute sorte de subterfuges politiques, voire de mensonges idéologiques, afin d'éviter les aberrations auxquelles ils peuvent induire ; et cela permet enfin de puiser bon espoir dans les réussites jadis acquises aussi bien que dans l'expérience des crises déjà surmontées : les langues et, à plus forte raison, les cultures se fondent sur une réflexion qui constamment quoique de façon discrète réévalue le passé.

Le colloque mettra au clair les mécanismes de l'élaboration des standards de diverses langues européennes modernes, les comparant aux cas particuliers survenus dans le passé ; dépeindra les chemins de la diffusion de divers modèles culturels employés dans la production langagière, aussi bien que les forces sociales mises en œuvre lors de procès pareils ; montrera que, loin d'être un obstacle, la diversité linguistique constitue un trait caractéristique inhérent à l'Europe, et que la nécessité qui en découle de se traduire constamment les uns aux autres et de s'interpréter mutuellement est un stimulant extraordinaire du développement culturel.

Chaque exposé fait au colloque sera soumis à une discussion approfondie ; aussi les experts sont-ils invités à y participer même en n'intervenant qu'aux débats. En outre, le colloque sera ouvert gratuitement au large public : quiconque s'intéresse aux sujets qui y seront traités, sera le bienvenu ; ceux qui sont éloignés de Prague pourront se connecter à distance sur internet. Re-

vus par les auteurs à la lumière des remarques issues des débats, et relus soigneusement par un comité particulier, les exposés seront par la suite publiés comme le volume 11 de la nouvelle série des Travaux du Cercle linguistique de Prague.

Les langues de travail toujours garanties dans les rapports internationaux du Cercle de Prague sont le français, l'allemand et l'anglais, tenues toutes les trois sur un pied de parfaite égalité : ce qui est dit dans n'importe quelle d'entre elles vaut pour dit ; d'autres langues encore sont acceptées selon les circonstances. Les participants sont invités à se servir de la langue dans laquelle ils s'expriment avec la plus grande aisance, en écartant toute spéculation sur la « probabilité » d'être compris : il n'y a point de compréhension sans effort déployé activement de la part du destinataire ; qui veut effectivement être compris, doit être sûr de ce qu'il dit, et doit savoir le dire avec clarté.

Au plaisir de vous accueillir nombreux au colloque « Diversité linguistique dans l'Europe contemporaine » qui aura lieu à Prague du 21 au 23 septembre 2022 (de mercredi à vendredi), abrité à l'Institut français de Prague, au n° 35, rue Štěpánská, 1^{er} arrondissement.

Tomáš Hoskovec
président du CLP

Pražský lingvistický kroužek / Cercle linguistique de Prague
Španielova 1326/35, CZ-16300 Praha – Řepy, Tchéquie

cercle@cercledeprague.org, www.ceracledeprague.org
☎ +420.242.499.932 (ligne fixe), +420.737.242.605 (portable)

Comptes tenus auprès de la Fio banka (V celnici 1028/10, CZ-11721 Praha, Tchéquie) en couronnes tchèques (CZK) et en euros (EUR) respectivement :

IBAN : CZ67 2010 0000 0022 0190 0629, SWIFT : FIOBCZPPXXX (CZK)
IBAN : CZ13 2010 0000 0028 0190 0630, SWIFT : FIOBCZPPXXX (EUR)

La participation au colloque est gratuite par principe. Le Cercle linguistique de Prague vendra sur place les volumes récents de la nouvelle série de ses Travaux, dont le bénéfice sert exclusivement à poursuivre ses activités. En outre, vous pouvez soutenir le Cercle de Prague en faisant donation à l'un ou l'autre compte bancaire indiqué ci-dessus. Reconnu d'utilité publique, le Cercle établit des attestations fiscalement déductibles.